

# Alignés sur une trajectoire positive

Tableau des indicateurs clés  
de notre performance RSE  
**2024**



# BORALEX



# Tableau des indicateurs clés de notre performance RSE

Nous suivons le cadre du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)<sup>1</sup>, intégré depuis août 2022 dans l'IFRS Foundation, et faisons le lien avec celui de la Global Reporting Initiative (GRI). Ce tableau permet d'établir les liens entre nos priorités et les indicateurs de la GRI et du SASB.

## Environnement

LÉGENDE  Indicateur intégré dans la rémunération du comité de direction  Indicateur ayant fait l'objet d'une assurance externe limitée

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Émissions de gaz à effet de serre <sup>2</sup>	IF-EU-110a.1 GRI 305-1	Émissions de gaz à effet de serre – Portée 1 (en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	1 214	1 227	1 330	Les quantités d'émissions de portée 1 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2030 -42 % par rapport à 2022 2050 -90 % par rapport à 2022
	GRI 305-2	Émissions de gaz à effet de serre – Portée 2 (en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	2 276	1 710	1 789	Les quantités d'émissions de portée 2 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2030 -42 % par rapport à 2022 2050 -90 % par rapport à 2022
	GRI 305-3	Émissions de gaz à effet de serre – Portée 3 (en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	98 602 <sup>3</sup>	66 354	85 842	L'augmentation est en grande partie attribuable à la construction du parc solaire en France. Les quantités d'émissions de portée 3 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2028 Nos fournisseurs de composantes stratégiques responsables de 90 % de nos émissions ont des cibles de réduction basées sur la science 2050 Émissions par kWh produit et revendu réduites de 97 % par rapport à 2022
	GRI 305-4	Émissions de gaz à effet de serre – totales (portées 1, 2 et 3, en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	102 092	69 291	88 961	L'augmentation des émissions entre 2023 et 2024 s'explique par l'augmentation de la puissance installée en France, particulièrement en production solaire. Les quantités d'émissions de portée 3 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2050 net-zéro émissions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur
	GRI 305-5	Tonnes de CO <sub>2</sub> e évitées par notre production d'énergie renouvelable	354 442	1 021 496	950 210	Pour de plus amples détails sur la méthodologie de calcul de cette donnée, veuillez vous référer à la section « Nous adapter aux changements climatiques et limiter nos émissions de GES (priorités 9 et 10) » dans le présent document.	2025 1 080 561 tonnes de CO <sub>2</sub> évitées grâce à notre production d'énergie renouvelable
	GRI 305-5	Proportion des véhicules hybrides, électriques ou à faible consommation (< 5 L/100 km) dans le parc de véhicules (en %)	Amérique du Nord 11 % France 44 %	Amérique du Nord 17 % France 53 %	-	Cet indicateur est remplacé par l'indicateur du pourcentage total de véhicules 100 % électriques possédés ou loués à long terme à partir de 2024.	
	GRI 305-5	Pourcentage total de véhicules électriques (possédés ou loués à long terme)	-	-	3 %	Cet indicateur remplace l'indicateur de la proportion des véhicules hybrides, électriques ou à faible consommation (< 5 L/100 km) dans le parc de véhicules (en %) à partir de 2024.	
	GRI 305-5	Mesures incitatives pour favoriser le transport responsable des employés	-	-	-	Prime de rémunération pour transport responsable : vélo, transport en commun et marche (Amérique du Nord). Rémunération pour achat de véhicule hybride rechargeable ou électrique, et pour installation d'une borne de recharge à domicile en Amérique du Nord. Bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles aux employés sur site.	

<sup>1</sup> Pour les secteurs *Electric Utilities & Power Generators, Wind Technology & Project Developers* et *Solar Technology & Project Developers*.  
<sup>2</sup> Le calcul est en combiné et tient compte de 100 % des filiales de Boralex, dans la mesure où Boralex détient le contrôle.  
<sup>3</sup> Les changements suivants ont été apportés à la méthodologie de calcul afin de respecter les exigences du SBTi : suppression des émissions en lien avec l'hébergement d'affaires. La donnée « 2022 révisée » deviendra notre année de référence pour le suivi de nos cibles de réduction.

# Environnement

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Adaptation aux changements climatiques	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Énergie totale consommée (en GJ)	68 757	72 648	100 432		
	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Quantité d'électricité achetée sur le réseau électrique (en MWh)	14 467	15 460	22 749		
	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Production d'énergie renouvelable (en GWh)	6 300	8 020	7 845	La diminution est majoritairement attribuable aux parcs éoliens en Europe qui ont été touchés par des conditions de vent défavorable et une hausse des bridages.	
	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Pourcentage de consommation en énergie renouvelable certifiée par des certificats Garantie d'origine (excluant la consommation pour le stockage)	France 100 %	France 100 %	France 100 %	La donnée présentée couvre uniquement nos bureaux et nos sites en France.	
Biodiversité	 RR-ST-150a.2 GRI 306-1	Déversements accidentels de contaminants survenus dans l'environnement et qui ont fait l'objet d'une sanction par une autorité (nombre)	0	0	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'exploitation des sites.	
	 RR-ST-150a.2 GRI 306-1	Quantité de déversements (avec sanction émise) (en litres)	0	0	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'exploitation des sites.	
	 RR-ST-160a.1	Nombre d'arrêts de projets non planifiés d'une centrale afin d'atténuer et/ou de faire cesser un impact imprévu sur la biodiversité (nombre)	0	1	0	En 2023, une mise à l'arrêt des éoliennes du parc des Moulins du Lohan en mesures conservatoires a eu lieu les nuits entre les 17 novembre et 14 décembre 2023, à la suite de répercussions écologiques sur les chiroptères.	
	 RR-ST-160a.1	Durée des arrêts de projets non planifiés d'une centrale afin d'atténuer et/ou de faire cesser un impact imprévu sur la biodiversité (jours)	0	28	0	En 2023, une mise à l'arrêt des éoliennes du parc des Moulins du Lohan en mesures conservatoires a eu lieu les nuits entre les 17 novembre et 14 décembre 2023, à la suite de répercussions écologiques sur les chiroptères.	
Utilisation responsable des ressources	 RR-ST-140a.1 IF-EU-140a.1 GRI 303-3	Quantité totale d'eau prélevée et consommée (m³)	S.O.	S.O.	1 502	La quantité d'eau consommée inclut le périmètre de la France et ses activités de construction seulement. En complément, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé ». Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport de RSE 2021 de Boralex.	
	 RR-ST-140a.2 IF-EU-140a.3 GRI 303-1	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques	S.O.	S.O.	S.O.	Les impacts de l'utilisation de l'eau sont présents seulement sur nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé ». Selon le <i>WRI Acaduct Water Risk Atlas</i> (2021), toutes nos centrales hydroélectriques sont situées dans des zones où le niveau de stress hydrique est évalué à « faible » (< 10 %), à l'exception du site de Rimouski dont l'évaluation est établie à « faible-moyen » (10 à 20 %). Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport de RSE 2021 de Boralex.	
	 IF-EU-140a.2 GRI 303-2	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations sur la quantité et/ou la qualité de l'eau qui ont fait l'objet d'une sanction par les autorités	0	0	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'opération des sites.	
	 GRI 305-5	Certification des bâtiments	-	-	-	Le bureau de Montréal est certifié BOMA Best Platine et LEED® NE Or. Le bureau de Lyon est certifié label HQE (Haute Qualité Environnementale), BREEAM et Well Silver. 100 % des besoins en électricité pour les bâtiments et les sites en France sont couverts par des certificats Garantie d'origine.	

## Société

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Santé et sécurité au travail		Taux de fréquence des accidents de travail (TRIR)	0,94	0,49	0,42		
	RR-WT-320a.1 IF-EU-320a.1 GRI 403-9						
		Taux d'accidents mortels (employés et sous-traitants)	0	0	0		
	RR-WT-320a.1 IF-EU-320a.1 GRI 403-9						
	Taux d'accidents avec arrêt de travail (LTIR)	0,19	0,49	0,28			
IF-EU-320a.1 GRI 403-9							
	Taux de fréquence des presque-accidents (NMFR)	11 %	25 %	19 %	Un quasi-accident est défini comme un incident imprévu dans lequel aucun dommage matériel ou environnemental ou blessure personnelle ne s'est produit, mais où des dommages ou des blessures corporelles auraient facilement pu se produire advenant un léger changement circonstanciel.		
IF-EU-320a.1 GRI 403-9							
Inclusion, diversité et égalité des chances		Taux de mobilisation des employés (sondage, en %)	65 %	69 %	70 %		
		Taux de rétention (en %)	73 %	76 %	80 %		
	GRI 401-1						
		Âge moyen des employés (en années)	39	39	40		
	GRI 2-7						
		Répartition géographique des employés	Canada : 322 États-Unis : 43 France : 250 Europe (hors France, incluant le Royaume-Uni) : 11	Canada : 396 États-Unis : 52 France : 290 Europe (hors France, incluant le Royaume-Uni) : 15	Canada : 430 États-Unis : 58 France : 315 Europe (hors France, incluant le Royaume-Uni) : 19		
	 	Proportion de femmes dans l'entreprise (en %)	Total : 33 % Permanent : 32 %	Total : 33 % Permanent : 33 %	Total : 34 % Permanent : 33 %	Cet indicateur inclut les employées à temps plein.	2025 35 % de femmes embauchées
	GRI 2-7						
	Type d'emploi : nombre d'employés permanents	605	734	795			
GRI 2-7							
	Type d'emploi : nombre d'employés contractuels	21	19	27			
GRI 2-8							
	Taux de roulement du personnel (en %)	21 %	16 %	16 %	Cet indicateur inclut les départs volontaires et involontaires.		
GRI 401-1							

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Inclusion, diversité et égalité des chances (suite)	GRI 401-1	 Nombre de nouvelles embauches : par région, par genre et par type d'emploi	<b>Canada</b> Hommes Permanents : 71 Contractuels : 3 Femmes Permanentes : 29 Contractuelles : 4	<b>Canada</b> Hommes Permanents : 87 Contractuels : 6 Femmes Permanentes : 35 Contractuelles : 2	<b>Canada</b> Hommes Permanents : 59 Contractuels : 4 Femmes Permanentes : 37 Contractuelles : 2		
			<b>É.-U.</b> Hommes Permanents : 10 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 3 Contractuelles : 0	<b>É.-U.</b> Hommes Permanents : 19 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 4 Contractuelles : 0	<b>É.-U.</b> Hommes Permanents : 13 Contractuels : 1 Femmes Permanentes : 4 Contractuelles : 0		
			<b>France</b> Hommes Permanents : 24 Contractuels : 5 Femmes Permanentes : 23 Contractuelles : 8	<b>France</b> Hommes Permanents : 35 Contractuels : 6 Femmes Permanentes : 20 Contractuelles : 8	<b>France</b> Hommes Permanents : 31 Contractuels : 5 Femmes Permanentes : 23 Contractuelles : 9		
			<b>Europe (hors France)</b> Hommes Permanents : 0 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 1 Contractuelles : 0	<b>Europe (hors France)</b> Hommes Permanents : 4 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 2 Contractuelles : 0	<b>Europe (hors France)</b> Hommes Permanents : 4 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 1 Contractuelles : 0		
	GRI 404-2	 Proportion d'employés ayant reçu au moins une formation (en %)	95 %	99 %	97 %		
	GRI 405-1	 Proportion de femmes au comité de direction (en %)	30 %	30 %	30 %		2025 40 % de représentation féminine au comité de direction
	GRI 405-1	 Pourcentage de femmes dans des postes de gestion (en %)	30 %	33 %	32,1 %	Cet indicateur inclut les employées à temps plein. Un poste de gestion est défini comme étant responsable hiérarchiquement d'au moins un(e) employé(e) à temps plein et/ou à contrat.	2025 32,5 % de femmes en poste de gestion <input checked="" type="checkbox"/>
Concertation et implication des communautés et territoires	GRI 413-2	 Nombre de plaintes déposées auprès d'une autorité au cours de l'année et jugées recevables par celle-ci	4	6	1	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'opération des sites.	
	GRI 413-2	 Nombre de plaintes déposées auprès d'une autorité au cours de l'année, jugées recevables par celle-ci et qui ont été réglées au cours de l'année	0	5	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'opération des sites.	
	GRI 201-1	 Valeur économique directe créée et distribuée dans les communautés et territoires par le biais du programme de dons et commandites (en dollars canadiens)	615 502 \$	785 821 \$	561 869 \$	La réduction visible en 2024 s'explique par une rationalisation de la gestion des dons et commandites.	

# Gouvernance

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Éthique des affaires et des comportements	 GRI 205-3	Nombre total d'incidents de corruption ou de fraude confirmés et nature de ceux-ci durant l'année en cours	0	0	0		
	 GRI-205-2	Proportion d'employés et d'administrateurs ayant suivi la formation sur le code d'éthique durant l'année de divulgation (en %)	92 %	99 %	97 %		
Gouvernance responsable	 GRI 405-1	Nombre total de membres au conseil d'administration au 31 décembre	11	10	11		
	 GRI 405-1	Nombre de membres indépendants au conseil d'administration	9	8	10		
	 GRI 405-1	Taux de présence des membres aux réunions du C.A. et des comités (en %)	99 %	98 %	98 %		
	 GRI 405-1	Âge moyen des membres du C.A. (en années)	61	62	64		
	 GRI 405-1	Nombre de femmes au C.A. (membres indépendants)	5	5	4		
	 GRI 405-1	Diversité du C.A. basée sur le genre (en %)	<b>Hommes</b> Tous : 55 % Indépendants : 44 % <b>Femmes</b> Toutes : 45 % Indépendantes : 56 %	<b>Hommes</b> Tous 50 % Indépendants 38 % <b>Femmes</b> Toutes 50 % Indépendantes 62 %	<b>Hommes</b> Tous 64 % Indépendants 60 % <b>Femmes</b> Toutes 36 % Indépendantes 40 %		<b>2025</b> 40 % de représentation féminine au sein du conseil d'administration
	 GRI 405-1	Diversité du C.A. basée sur l'âge	<b>40 -49 ans</b> 0 membre <b>50-59 ans</b> 5 membres <b>60 ans et +</b> 6 membres	<b>40 -49 ans</b> 0 membre <b>50-59 ans</b> 3 membres <b>60 ans et +</b> 7 membres	<b>40 -49 ans</b> 0 membre <b>50-59 ans</b> 2 membres <b>60 ans et +</b> 9 membres		
	GRI 308-1 GRI 414-1	Nombre de membres du C.A. issus des autres caractéristiques de diversité (soit les Peuples Autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les membres de la communauté 2SLGBTQ+)	ND	1	2		<b>2025</b> 1 membre du conseil d'administration issu des autres groupes désignés, soit les Autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les membres de la communauté 2SLGBTQ+
Approvisionnement responsable	 GRI 308-1 GRI 414-1	Volume d'achats de produits dans le cadre de contrats majeurs ayant été réalisé auprès de fournisseurs qui ont signé la Charte d'approvisionnement responsable ou qui ont fait l'objet d'une analyse ESG	98 %	98 %	99 %	<b>2024</b> Les contrats majeurs représentent des volumes d'achats supérieurs à 250 000 CAD/USD/EUR.	
	 GRI 308-1 GRI 414-1	Volume d'achats de produits dans le cadre de contrats majeurs ayant été réalisé auprès de fournisseurs évalués par EcoVadis	83 %	81 %	35 %	La baisse est attribuable à des contrats majeurs octroyés à des fournisseurs n'ayant pas fait l'évaluation EcoVadis. Les critères ESG pris en compte dans la sélection des fournisseurs ont été considérés. En 2024, les contrats majeurs représentent des volumes d'achats supérieurs à 250 000 CAD/USD/EUR.	